



Bien vivre à Chastre

Magazine trimestriel officiel
de la Commune de Chastre

été 2018 - n°75

Intermarché

contact

Ouvert les dimanches et jours fériés
toute la journée

CHAUSSÉE DE NAMUR (N4), 70 - WALHAIN - TÉL. 010 65 98 20

PASSEZ AU SOLAIRE !



Vous produisez votre électricité gratuite pendant plus de 25 ans grâce au soleil...
et vous gagnez de l'argent en plus !

Les prix des panneaux photovoltaïques ont fortement diminué !

Vous augmentez la valeur immobilière de votre propriété, que ce soit pour une location ou un achat.

Brasserie Blocry Sonia

Livraison à domicile
dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE

Gsm: 0495 / 89.36.23

Tél: 071 / 888.750

071 / 888.477

Fax: 071 / 888.750

Mail: soniablocry@hotmail.com



Depuis 3 générations



VEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVEAU ECOSPORT

4,1-5,8 L/100KM. 107-134 G/KM. (NEDC)



Garage de la Croisée

Chaussée de Namur, 128 - 5030 Gembloux
Tél. 081 61 16 26 - Email. info@garagedelacroisee.be

www.jambes-motors.be

@garagedelacroisee
youtube.jambes-motors.be



Chers Amis,

Voici un peu plus de 21 ans, bon nombre d'entre vous étiez plongés dans la lecture du premier numéro de ce magazine communal ! En effet, c'est au mois de mai 1996 que nous vous proposons le « Bien Vivre à Chastre N°1 » et à ce moment-là, nous étions bien loin de penser que le numéro 75 verrait le jour en cette année 2018. Bien beau parcours que celui-là et qui aura franchi pas mal d'écueils, dont celui de ces

derniers mois, pour finalement succéder aux 74 autres publications pour notre et ... surtout pour votre plus grand plaisir ! C'est en effet au travers de ces 75 publications que nous avons pu vous relater le déroulement de nos projets, que nous avons pu vous annoncer les manifestations de la plupart de nos associations, que nous avons pu vous proposer des dizaines de concours, que nous avons pu vous transmettre les dernières nouvelles de notre commune, bref que nous avons pu communiquer avec vous de manière ... (presque) régulière !

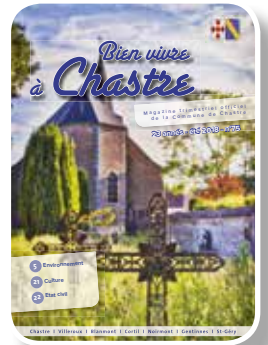
Mais ces 75 parutions nous les devons aussi à tous les commerçants qui nous ont fait confiance en y insérant leurs publicités et en assurant ainsi la viabilité de ce magazine. Nous les devons aussi aux différents rédacteurs et graphistes qui ont assuré une mise en page de qualité, ainsi qu'aux différents imprimeurs qui ont finalisé le travail de la meilleure des manières pour en arriver au résultat que vous connaissez. Ce sont toutes ces personnes que je voulais remercier au travers de cet éditorial quelque peu particulier mais oh combien important à mes yeux !

Et enfin il convient d'adresser un merci tout particulier à toutes les personnes qui ont composé les différents articles parus dans ce magazine tout au long de ces 21 années et de ces 75 éditions, elles ont tout simplement assuré une partie essentielle de cette revue : la communication ! Mille fois merci !

Je profite également de cet éditorial pour vous faire part du plaisir qui est le mien de pouvoir compter dès à présent sur un trio de qualité aux commandes de notre commune, notre Directrice Générale : Stéphanie Thibeaux, notre Directeur Financier : Thierry Corvilain et notre Directeur du service technique : Fabian Druart ! Nous y reviendrons très certainement dans une prochaine édition. Enfin durant la période qui a précédé ces mises en place, qu'il me soit permis de féliciter et de remercier Cécile Van Meensel pour son travail et son implication, ainsi que Thierry Corvilain pour ses conseils très judicieux !

Les bases d'un futur meilleur sont bien implantées dans notre commune !

Votre Maïeur,
Claude JOSSART



Magazine Bien Vivre à Chastre N°75 - été 2018

« *Bien vivre à Chastre* » est le magazine officiel d'informations locales et générales de la Commune de Chastre. Son contenu mêle les nouvelles des 7 villages de la Commune à des articles d'intérêt général susceptibles d'intéresser directement la majorité de leurs habitants.

Conformément à la Loi du 8 avril 1965, « *Bien vivre à Chastre* » est reconnu officiellement en Belgique par son enregistrement permanent auprès de la section du Dépôt légal de la Bibliothèque Royale de Belgique.

« *Bien vivre à Chastre* » paraît quatre fois l'an, au printemps, en été, en automne et en hiver. Il est distribué gracieusement dans tous les logements de Chastre, de Villeroux, de Blanmont, de Cortil, de Noirmont, de Gentinnes et de Saint-Géry et y atteint directement une population de 7627 habitants (au 01-05-2018).

« *Bien vivre à Chastre* » est auto-financé par les insertions publicitaires des commerces et entreprises de notre région.

**Administration, rédaction,
informations, éditeur responsable :**
Bourgmestre Claude JOSSART
71, avenue du Castillon - 1450 Chastre
T. 010 65 44 86
claud.jossart@base.be
Régie publicitaire & Production :
sprl Regifo Edition
Fosses-la-Ville
T. 071 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

1. La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales. Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.



- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :

- Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be

Pour les **citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne**, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

2. Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

3. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

4. Retour au vote papier

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.

5. Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,

6. La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

7. S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

Accueil de nos nouveaux arrivants



C'est à bord du car communal que notre Bourgmestre et son Echevin des travaux ont emmené les nouveaux arrivants de l'année 2017, au sein de notre commune, au travers d'une balade « découverte » des 7 villages de notre entité, ce samedi 14 avril dernier sur le coup de 14h00 !

Les participants entendirent tout d'abord l'historique des bâtiments communaux, ainsi que les principales caractéristiques de leur nouvelle commune au travers de chiffres plus intéressants les uns que les autres.

Et c'est ensuite avec beaucoup d'humour que notre Bourgmestre a transmis les anecdotes de nos localités aux quelques 45 personnes présentes et ravies de pouvoir découvrir leur nouveau territoire de manière aussi insolite. Au cours de la promenade le groupe s'est arrêté au « Mémorial Kongolo », où le père Joseph, avec la gentillesse qui le caractérise, expliqua le pourquoi de la présence de ce mémorial au cœur de notre commune avant de retracer l'historique du collège Gentinois, tout en précisant qu'un ancien élève du Collège se trouvait parmi le groupe en la personne de notre Maieur, merci mon Père !

C'est sur le coup de 16h30 que le groupe regagna la Maison communale pour y découvrir l'utilisation des bâtiments avant d'y partager le verre de l'amitié dans la salle des mariages en compagnie du guide d'un jour qui se fit un plaisir de répondre aux différentes questions de ses invités et leur remettre toute la documentation nécessaire à une meilleure connaissance de leur nouvelle commune. Bien belle initiative que celle-là et qui fut très certainement appréciée à sa juste valeur par tous les participants.

Encore un tout grand merci à François, notre chauffeur, pour sa disponibilité et la parfaite prise en charge du groupe.



Claude JOSSART, Bourgmestre

Noces d'Or, de Diamant et de ... Brillant 2017

« Magnifique journée pleine d'émotion, de convivialité et ... d'humour ! »

C'est à l'église « Notre Dame Alerne » de chastre que débutait la journée consacrée aux couples de notre entité qui fêtaient leurs noces d'or, de diamant et de brillant, soit 50, 60 et 65 ans de mariage ! Quelques 8 couples avaient pris place devant l'autel du nouveau curé de Chastre, le père Godefroid, pour suivre l'eucharistie célébrée par ce dernier. Très belle messe que celle-là, dans une église superbement fleurie, rehaussée à la fois par une remarquable chorale, une assemblée bien garnie et une homélie très intéressante du nouveau prêtre !

A l'issue de l'office religieux, les jubilaires rejoints par 3 autres couples et les membres de leurs familles s'installèrent dans la salle du Conseil de notre administration pour assister à la cérémonie préparée en leur honneur par notre Bourgmestre. Tour à tour, les couples présents eurent l'occasion d'entendre les résumés de leur parcours, tous rédigés par notre maire et lus tantôt par les Echevins Fabienne Gendarme et Philippe Babouhot, tantôt par notre Présidente du CPAS, tantôt par le Bourgmestre lui-même. Une fois ce très agréable exercice terminé, les héros du jour reçurent leurs nombreux cadeaux, du vase en cristal personnalisé de plaquettes en étain, à la bouteille

de champagne en passant par un cadre également personnalisé et garni d'une photo du couple prise par le bourgmestre quelques jours auparavant au domicile des jubilaires ! Le traditionnel bouquet de fleurs, un extrait de journal du jour du mariage en 1952, 1957 et 1967, un diplôme confectionné par la commune, le message de nos Souverains, une copie de l'acte de mariage, une autre copie du texte lu en séance, et ... une brochette géante de « marshmallow » autant appréciée par les seniors que par les ... juniors !

Tous partagèrent ensuite le verre de l'amitié avant de poser pour les traditionnelles photos souvenirs qui immortaliseront à coup sûr cette superbe journée ! Tout ce petit monde regagna ensuite son domicile ou le restaurant de circonstance pour continuer la fête, tandis que Claude Jossart, son épouse et Fabienne Gendarme se rendirent au domicile de 2 autres couples qui n'avaient pu faire le déplacement pour des raisons personnelles. Bien belle journée tant pour les jubilaires que pour les autorités communales. Un grand merci au personnel communal et aux bénévoles qui assurèrent la réussite de cette cérémonie.

Claude Jossart, Bourgmestre



photo M. Harvie

Ces couples :

Présents à la commune :

60 ans de mariage : Paul STEENIS et Micheline DEMOULIN

50 ans de mariage : Jacques COUPIENNE et Jehanne HABIG - Maurice ROMAIN et Chantal DESMET - Albert GASTENS et Marie André LEVASSEUR - Serge HAUBRUGE et Marie-Thérèse MATHY - Roland EVERARTS de VELD et Noëlle KRAFT de la SAULX - Paul NOËL et Alène DEBUCQUOY - Camille GILLE et Jeanny ROMAIN - Alain LE BRUN et Mireille GELLINE - Charles THYS et Françoise MESOTTEN - André SCHREIBER et Juliette BOUFFIOUX

A domicile :

65 ans de mariage : Paul HUART et Marthe GEERAERTS

50 ans de mariage : Claude SERVE-RIUS et Monique DELCHARLERIE

Jumelage « Lespignan - Chastre » 2017

Encore une édition que nous n'oublierons pas de sitôt !

C'est un groupe fort de 24 personnes qui se pressait aux portes du car de la compagnie « Sambre et Meuse » sur le coup de 17 heures, ce 13 juillet dernier, pour rejoindre notre jumelle de Lespignan dans le cadre des festivités du 32ème anniversaire de notre jumelage. Après un voyage sans histoire, notre car déambulait dans Lespignan dès 6h30 et presque en même temps que le lever du jour de ce 14 juillet, synonyme de « Fête Nationale » pour nos amis français. Les premiers levés étaient bel et bien au rendez-vous pour ce qui allait devenir notre premier déjeuner du séjour. Nous primes ensuite possession de nos chambres, et notre groupe se voyait grossir de 4 personnes supplémentaires, arrivées en voiture et en avion, avant d'entamer ce qui allait être un séjour inoubliable et haut en couleurs ! De la cérémonie officielle devant la mairie, précédée d'une visite sur les tombes de nos amis toujours trop tôt disparus, de l'échange des cadeaux au majestueux feu d'artifice du « 14 juillet », du fantastique buffet de fruits de mer de la « Ferme Marine » à la découverte du village de « La Grasse », de la visite du domaine « Terra Vineia » à la mini croisière sur le Canal du Midi, des repas sur la place du village au shopping à Béziers, des très agréables moments de discussion avec nos amis lespignannais à la visite du fameux moulin du village, tout y était pour rendre ce séjour des plus agréables ... ! Convivialité, amitié, gentillesse, choix du programme, accueil des habitants, qualité de l'organisation furent de mise durant ce séjour vraiment trop court ! Un tout grand merci à Eliane et à son comité ainsi qu'à Jean-François et aux autorités locales d'avoir mis les petits plats dans les grands pour nous recevoir de cette manière ! Et merci aussi à tout notre groupe pour le bon esprit et la correction affichés tout au long du séjour ! Tout comme pour l'aller, le retour se déroula de la meilleure des manières, orchestré de « mains de maîtres » par les deux chauffeurs ! Encore une organisation à ranger dans l'armoire de nos très bons souvenirs ! Un grand merci à vous tous ! Claude Jossart, Bourgmestre





Fabienne GENDARME, 1^{ère} Echevine

Opération citoyenne

Les élèves de 5^{ème} primaire de la petite école de Gentinnes, dans le cadre du projet « le son d'enfants » ont organisé une collecte de vêtements et de produits d'hygiène pour les personnes migrantes, en soutien à la plateforme citoyenne de Bruxelles. La récolte a été fructueuse et on ne peut qu'applaudir ce geste d'humanité à l'égard de personnes en détresse. Les dons apportés par les parents de l'école et les chastrois, ont été remis à la plateforme citoyenne par un travailleur communal, qui a pu effectuer le transport avec la camionnette du service de cohésion sociale de la Commune de Chastre. Saluons ici l'engagement des enfants qui ont pris conscience de la détresse des personnes migrantes, et de la Commune, qui a soutenu logistiquement cette belle initiative. Chastre est plus que jamais une commune qui se soucie des citoyens, et qui se veut hospitalière !

Appel aux bénévoles pour les écoles de devoirs

Vous avez du temps à consacrer au bénévolat ? Vous aimez le contact avec les enfants ? Nos écoles de devoirs de St Géry et Chastre sont à la recherche de gentils animateurs pour aider les enfants à faire leurs devoirs, (matière école primaire), les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18 heures. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au coordinateur **Amory REINS** au **0492/22 43.10**.

Cabel Handycity



Depuis 2006, la Commune participe au label Handycity qui encourage les communes à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans toutes les facettes de la vie communale.

Notre Commune est particulièrement fière de se voir à nouveau décerner ce label, en guise d'encouragement pour poursuivre notre politique d'intégration en faveur des personnes en situation de handicap. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des besoins qui ne sont pas rencontrés par les différents services proposés sur le territoire.

Vous pouvez contacter notre relais Handicontact : **Marianne Boegaerts** au **010/65.44.65** ou **0479/83.11.01** (pour les animations) et **Madame Isabelle Piérard**, assistante sociale au **081/62.27.30** (pour les démarches administratives).

Fabienne GENDARME, 1^{ère} Echevine

DETHY P & Fils sa

CHAUFFAGE SANITAIRE

- Installation
- Régulation
- Entretien
- Adoucisseur
- Dépannage

Panneaux Solaires & Pompes à Chaleur

VIESSMANN

rue de Corsal, 54
1450 CORTIL-NOIRMONT
081/61 00 43

chauffage@dethy.be

ÉTABLISSEMENTS DELVAUX



- ❖ Aménagement et entretien de jardins
- ❖ Abattage - Élagage - Broyage
- ❖ Pose de clôtures - Bekaert - béton - bois
- ❖ Réalisation de terrasses tout type de matériaux
- ❖ Réalisation d'allées d'accès
- ❖ Terrassement - Nivellement - Décaissement
- ❖ Tranchée de raccordement
- ❖ Mur en billes de chemin de fer - Azobé ...
- ❖ Évacuation des déchets par container
- ❖ Dalle de béton pour chalet - box - etc,
- ❖ Devis pour assurances



GSM 0475 710 393
J.MARC.DELVAUX@GMAIL.COM

RUE DES ÉCOLES, 8
1450 CHASTRE

Votre vie évolue,
adaptez aussi
votre assurance.



Demandez un
check-up
gratuit

ALPHA CONSEILS

Toutes assurances, crédit habitation

Chaussée de Namur 97

5030 GEMBOUX

081 62 50 40

www.alphaconseils.be

alpha@lap.be

FSMA - 106655 cA - RPM Namur 0921 952 462

Chaussée de Louvain 533

5004 NAMUR

081 73 24 16



CHOCOLATERIE Artisanale

Rue des Ecoles, 8 - 1450 St Gery(Chastre)
info@definitivement-chocolat.be
Gsm 0477/351 002



definitivement-chocolat.be

POMPES FUNEBRES LIBAUX

Funérarium avec parking
Fleurs, articles funéraires
Service jour et nuit
Toutes formalités

☎ 081/61 22 70
0475/42 06 97

Rue Gustave Masset, 33 • **GEMBOUX**
funerailles.libaux@skynet.be

24h/24



Centre Auditif

Benoît DIERGE
Audicien



- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil

Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be





Des nouvelles de l'école communale regroupée de Chastre/Blanmont

Implantation de Chastre « Les mouchons »

Ce 20 février, les enfants ont pu dialoguer par skype avec Monsieur Alain Hubert. Il a présenté son expérience dans la station polaire Elisabeth. Les enfants ont donc échangé avec lui sur différents points tels l'évolution climatique de notre planète, les actions diverses qu'ils pourront mener pour protéger la terre.



Dans cette lignée, les enseignants en collaboration avec la commune de Chastre se sont inscrits dans un projet d'initiation à l'environnement. Celui-ci sera organisé conjointement avec le CRIE de Villers-la-Ville et sera subsidié par le PCDN. Des ateliers ont été animés dans les classes sur le compostage...

Pour des cours de récréation nature « bienvenue » et conviviales : l'école a également le plaisir d'avoir été retenue dans le cadre du projet « Ose le vert, recrée ta cour ». Un subside lui a été octroyé pour renforcer des actions et aménagements liés aux cours de récréation.



Depuis le mois de mars, les enfants de toutes les classes maternelles et primaires participent à des ateliers « brain gym ». Ceux-ci vont leur permettre de découvrir les 26 mouvements spécifiques à cette discipline.

Implantation de Blanmont

Cette année des ateliers scolaires de « pleine conscience » se sont invités dans les classes primaires. La pleine conscience est un entraînement de l'esprit qui vise à porter son attention sur le moment présent. Il s'agit de se relier à tout ce qui est vécu, à chaque instant, sans porter de jugement sur ce qui se passe. Ces animations permettront de développer la capacité des enfants à être attentifs afin de favoriser les apprentissages, de fortifier la confiance en soi, d'instaurer une ambiance de travail propice aux apprentissages, de favoriser des relations respectueuses entre les élèves et envers les enseignants...

Quant aux enfants des classes maternelles, ils bénéficient d'ateliers sur le « brain gym ». Ces ateliers apporteront aux enfants la stimulation des compétences pour la lecture, l'écriture, la concentration, l'organisation, la communication et le renforcement de la confiance en soi.



Nouveauté : depuis cette année, des animations extra-scolaires ont été mises en place par le comité des parents. Il s'agit d'activités sportives menées par Promosport et d'ateliers musicaux donnés par les jeunes musicales du Brabant Wallon. Ceux-ci remportent un vif succès pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Des nouvelles de l'école communale de Cortil-Noirmont



Ecole maternelle et primaire de Cortil-Noirmont (Domaine de Chastre)
1450 Cortil-Noirmont

Renseignements & inscriptions : 081 / 61 29 17 - direction.ec.cortil@skynet.be

Blog Ecole : <http://ecolecommunaledecortil-noirmont.blogspot.com/>

Découverte d'une réserve naturelle

Les élèves de 3ème et 4ème années sont allés à la découverte de la réserve naturelle de l'Escaille. Partis à pied pour 7 km à travers champs, ils ont ensuite emprunté le Ravel où ils ont fait le plein de découvertes sur la nature : les plantes utiles aux oiseaux et aux insectes, le rôle de la nature et l'importance de la préserver.

Arrivés à la réserve, ils ont pu admirer, bien caché dans une cabane en bois, des canards, des grèbes huppées et bien d'autres oiseaux se prélassant sur et près du lac de la réserve.

Après cette magnifique journée en plein air, ils ont décidé de semer un pré fleuri pour accueillir insectes, et donc oiseaux, à l'école. « Prendre conscience de la richesse de son environnement et de son pouvoir d'agir, fait bien entendu partie de notre projet d'école ». A cet effet, un article sur l'implication de l'école dans la préservation de l'environnement est paru dans le magazine «Symbioses» n°116.



6^{ème} édition des « 3 H Cuistax » au profit des classes dépaysement des 5ème et 6ème primaires

Pour les élèves de 5ème et 6ème primaires, on retiendra la mise en place du projet de la 6ème édition des « 3 H Cuistax » à la fois pédagogique dans certaines phases préparatoires à l'organisation et la concrétisation, ainsi que récréatif en finalité, le but étant de diminuer pour chacun le coût des frais de participation aux classes de dépaysement ayant eu lieu en mars 2018 à Vieuxville.



Collecte de bouchons en plastique pour offrir un chien guide d'aveugle

Projet d'action solidaire initié par les élèves de 2ème primaire. Saviez-vous que la collecte et le recyclage de bouchons en plastique permet à des associations de contribuer au financement de l'éducation d'un chien guide ? Pour soutenir ce projet de formation d'un chien guide d'aveugle, le principe est simple : collectez un maximum de bouchons en plastique et faites-les nous parvenir.



Journée sportive au complexe sportif de Blocry

Activité pour les élèves des classes de 2ème et 3ème maternelles et de 1ère et 2ème primaires.



Bonne fin d'année scolaire à tous !
L'équipe éducative - La Direction



La rénovation et la mise en valeur de notre patrimoine contribuent à maintenir des traces du passé.

Nous allons poursuivre la rénovation des chapelles de notre commune et au moment où vous lirez ces lignes, la rénovation de la chapelle Notre-Dame de Bon Secours de Villeroux sera terminée et celle de la chapelle Ste-Adèle de Gentinnes sera en cours.

La réhabilitation de l'ancienne « champêtrerie », qui a bénéficié d'une nouvelle chaudière en 2017, se poursuit et va donc permettre d'accueillir des services communaux ou autres.

A la salle des « Golards » à Gentinnes, les gouttières seront remplacées et quelques réfections seront réalisées. Pour ce faire, un budget de 10.000 € est prévu.

Un appel à projet vient d'être rentré à la Province pour remplacer les châssis de cette salle.

Un bon coup de peinture et un travail au niveau de la cuisine compléteront cette rénovation.

Dans une partie de l'ancienne école de Villeroux, un espace de rencontre sera créé. Le cahier spécial des charges est réalisé et les travaux suivront dès septembre. Cet espace sera agrémenté d'un espace cuisine pratique. Pour ce faire, un montant de 40.000 € est inscrit au budget et un subside de 20.000 € obtenu.



Chapelle Notre-Dame de Bon secours de Villeroux (photo C. Van Meensel)

Trottoir

La deuxième phase de la pose des trottoirs de la rue de Corsal débutera dans quelques semaines. Lorsque ce projet sera terminé, il sécurisera les usagers faibles lors de leurs déplacements.

Un trottoir reliant la rue d'Almez au home « Les Sittelles » va être réalisé et assurera un déplacement en toute sécurité vers les commerces et la gare. Le dossier est au Service Public de Wallonie pour finalisation.

La sécurisation des usagers « faibles » est pour nous, une priorité.

Voies

- La rue Taille Madame va subir une rénovation de sa surface de roulage. Le cahier spécial des charges est en cours de réalisation.
- La rue du Tilleul, maintenant que les travaux des divers impétrants sont terminés, et après que le collecteur y soit placé, de façon à collecter les eaux usées, subira un asphaltage de qualité et les trottoirs seront complètement refaits.

Des dispositifs visant à protéger, tant que faire se peut, les riverains contre les inondations seront également réalisés. Pour ce faire, un montant de 50.000 € a été prévu.

Il ne faut pas oublier la création du bassin d'orage au niveau du rond-point de l'ONE qui verra le jour dans le courant de l'année.

L'In BW, la Province et la commune travaillent d'arrache-pied pour finaliser le projet.

- La rue du Dessus va obtenir son égouttage, qui sera réalisé en deux phases pour un montant total de +/-900.000 €. La zone de roulage sera totalement refaite. Cela sera réalisé dans le cadre du plan PIC 2017-2018 et bénéficiera de deux subsides issus de la SPGE et de la DGO1.

La première phase qui doit débuter début septembre sera localisée entre la rue Gréat et la rue Maka

Encore de beaux projets pour clôturer de la plus belles des façons cette législature.

Merci, encore une fois, à Fabian, responsable du service technique et à toute son équipe pour leur travail de tous les jours...

Michel PIERRE (Echevin)



Réparations toutes marques !
Entretien, échappement, amortisseur,
petite carrosserie, etc.

**Diagnostic électronique
avec ou sans RDV !**

Horaires :

Du mardi au vendredi : 8.30 – 18.00

Ouvert le samedi de 8.30 – 16.00

Fermé le Lundi.

Rue Golard, 3 - 1450 Gentinnes

071.88.52.50

garagethunissen@gmail.com

Rejoignez-nous sur :



Les
*Couleurs
du Temps*

**À Genval, à Corbais,
à Gembloux,
...Chez vous!**

www.proshop.be
Peintures & Revêtements

Genval 02 652 27 00
Corbais 010 60 60 06
Gembloux 081 39 16 20



071 87 55 62

chée de Bruxelles 21

5140 SOMBREFFE

Ouvert
du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30
et le samedi de 9h à 18h.



NEW ! www.sainbiose.net

FUNERAILLES PHILIPPART



**FUNERARIUMS - FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES**



5, ch. de Bruxelles - SOMBREFFE - Place de Flavigny, 3
071/876 999 - 0475/86 76 82 - lesfuneraillesphilippart.be



**Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !**



Fête de la Musique 2018

C'est le samedi 16 juin 2018 que se déroulera l'édition 2018 de la Fête de la Musique. C'est dans la cour intérieure, à partir de 18 h, que se produiront les artistes :

- The Bullet Proof
 - Théophile RENIER (Lauréat 2017 de The Voice Belgique)
 - So Pink Size
 - Blue badges
- Bar et petite restauration.
Entrée gratuite

Boîtes à livres

Dix boîtes à livres, réalisées par Christophe LEFEVRE, ouvrier communal, ont été posées sur le territoire communal. En voici la liste :

- Ecole des Mouchons à Chastre
- Ecole de Cortil (ONE),
- Ecole de la Communauté française (place de Gentinnes),
- Petite école de Gentinnes,
- Petite école de Cortil,
- Ecole des devoirs de la cité de Chastre,
- Centre de la cité de Saint-Géry,
- Eglise de Noirmont
- Gare de Chastre
- Gare de Blanmont

N'hésitez pas à partager vos lectures !



photo M. Harvie

Mérites sportifs et culturels 2017

La remise des Mérites sportifs et culturels 2017 aura également lieu au cours de la soirée.

Toute personne ou groupe désireux de poser sa candidature au mérite sportif ou culturel est invité à introduire le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives auprès de Madame Cécile VAN MEENSEL – 010/65.44.86 ou cecile.vanmeensel@publilink.be avant le 5 juin 2018.

THQ CHAUFFAGE

Installation
Entretien
Dépannage



Sanitaire
Débouchage
Ventilation



0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

Pharmacie de Chastre

Heures d'ouverture
9h - 12h30 — 13h30 - 19h
et samedi matin 9h - 12h30



Route Provinciale 100 B - tél. : 010 65 50 70



Heures d'ouverture : Lundi 13h - 19h - Mardi, mercredi et jeudi 8h30 - 19h
Vendredi 8h30 - 20h00 - Samedi 8h30 - 19h - Dimanche 8h30 - 12h30

Route Provinciale 98 • 1450 Chastre • 010/65 49 79

En vente
à l'**AD. Chastre**
à partir du
lundi 28 mai



Passer à la caisse !

Notre intercommunale nous prie de rappeler que les papiers et cartons collectés doivent être présentés ficelés ou dans des caisses en carton, uniquement.

Partant d'une bonne intention, beaucoup d'entre nous ont pris l'habitude de proposer les papiers et cartons dans des bacs en plastique. Ce n'est pas si bête : cela limite la dispersion par le vent, et c'est pratique... enfin je croyais... non ?

Eh bien non, il est plus simple, pour l'employé qui collecte, de saisir la caisse à deux mains, ou le paquet ficelé, et d'expédier le tout dans la benne du camion, sans avoir à redéposer votre bac. Cela évite une action (et donc une perte de temps, dans l'esprit de son employeur) et cela limite le risque d'abîmer votre bac (et de recevoir un cortège de plaintes). Et puis, en cas de vent, pas de cageot en balade sur le trottoir !

Allez, promis, la prochaine fois, on passe à la caisse.

Collecte porte-à-porte de papiers-cartons

Vous présentez vos papiers-cartons dans un contenant en plastique et vous êtes surpris de ne plus être collectés ? Voici les raisons de ces refus :

Malgré un message inchangé et clair de Fost Plus, qui stipule : « papiers-cartons ficelés ou dans une caisse en carton fermée », certains ont cru bien faire en les mettant dans un contenant en plastique. Ceux-ci ont été tolérés jusqu'à ce qu'ils aient été peu répandus.

Aujourd'hui la tolérance du collecteur a atteint ses limites pour les raisons suivantes :

- perte de temps à vérifier le contenu (ordures ménagères ou papiers-cartons ?);
- difficultés à vider (gros, cartons coincés, etc.);
- obligation de le replacer devant la bonne maison sans encombrer la voie publique et en prenant garde de ne pas l'abîmer;
- plaintes des citoyens qui se retrouvent plus leur maison (ou autre) parfois emportée par le vent (...)

En attendant une évolution potentielle en terme de standardisation de contenus qui faciliterait la vie des citoyens et du collecteur (système qui permettrait non seulement une reconnaissance du contenu et un système de levée sur le camion) mais qui, malheureusement ne serait pas sans conséquences sur les coûts, nous vous rappelons la procédure afin d'être collecté.

La ville de la date de collecte indique sur votre calendrier (ou sur notre site web : www.fostplus.be), sortez vos papiers-cartons, mais attention pas d'importer comment !

3 possibilités :

- ficelés à l'aide d'une corde;
- dans des caisses fermées & ficelées si nécessaire (attention, évitez le ruban adhésif);
- dans des sacs en papier.

Pensez à enlever le film plastique des publications et déposez-le au parc de recyclage.

Liste de nos 12 recyclages sur www.fostplus.be



Les contenants en plastique sont refusés (sacs, mannes, bacs, poubelles, conteneurs...).



Le compost au coin de la rue

Comment composter en appartement ? En partageant le compostage ! C'est le défi relevé par un comité de quartier près de chez vous.

Ce n'est pas parce qu'on vit en appartement qu'on n'est pas concerné par le tri des déchets. Mais, dans 80 mètres carrés, comment cohabiter avec les Drosophiles, ces charmantes petites mouchettes friandes de pelures de pommes ou de restes de légumes ? La Régie de quartier de Chastre et un comité de riverains a initié un compost partagé, sur une petite parcelle, accessible aux quelques ménages partenaires du projet.

Trois conteneurs sont ainsi disposés, cadenassés pour prévenir toute incivilité ; les familles profitent des permanences horaires de quatre bénévoles qui se partagent les clefs et la responsabilité de cet or brun.

Car, une fois le compost bien mûr, ce sont de belles promesses de jardinières en fleurs ou de récoltes miraculeuses.



Ainsi, comme plus d'un ménage sur trois à Chastre, les habitants des appartements voisins peuvent eux aussi diminuer leur impact environnemental ...et leur facture de déchets. Pourquoi pas vous ?

Be Wapp : be proud !

Plus de 160 personnes ont participé cette année au Grand ramassage de printemps, initié par le Gouvernement wallon : bravo et merci !

Ecoles, mouvements de jeunesse, associations ou simples particuliers, vous avez été plus nombreux encore en 2018 qu'en 2017 pour collecter les petits déchets qui enlaidissent notre cadre de vie. Au total, ce sont plus de 60 sacs PMC et autant de déchets résiduels qui ont été collectés. S'il est vrai que ce sont les plus vertueux qui ont participé au ramassage, espérons que cela diminuera les incivilités des autres. En attendant, tout le monde profitera d'un environnement plus propre. Encore merci à tous !



Un printemps sans pesticides

Engagez-vous ! Participez au printemps sans pesticides, trois mois pour expérimenter de nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Les mauvaises nouvelles se succèdent, sur le front de l'environnement : deux études récentes menées pendant plusieurs années montrent un effondrement des populations d'oiseaux dans les campagnes françaises. Les causes principales sont la disparition de niches écologiques (haies, bocages, mares) et la pollution due aux pesticides utilisés en agriculture conventionnelle. Or, rien ne laisse imaginer qu'il en soit autrement en Wallonie, soumise globalement aux mêmes règles en matière d'agriculture. Et dans nos jardins ?

Vous aussi, vous pouvez agir. Dans votre assiette, privilégiez les légumes de saison, biologiques ou issus d'une agriculture raisonnée (plus difficile à identifier, il est vrai) : allez à la rencontre des producteurs locaux, posez-leur vos questions, visitez les fermes ouvertes les 23 et 24 juin prochains. En attendant, dans votre jardin, bannissez tous les produits de synthèse contre ceci ou cela, osez essayer. Pour lutter contre les « mauvaises » herbes sur un sol nu, privilégiez le travail manuel, le paillage naturel (broyat) ou les plantes couvre-sol. Dans les graviers, optez pour un arrachage hebdomadaire (c'est bon pour la santé) ou ...pour un enherbement : c'est le moment de changer de look ! Dans ce cas, privilégiez un semi plutôt qu'une levée spontanée, le résultat sera meilleur, sur le plan esthétique.

Enfin, profitez de ce Printemps sans pesticides organisé par les asbl Adalia et Natagora pour vous documenter, vous former, aller à la rencontre d'initiatives inspirantes à appliquer chez vous : www.printempsanspesticides.be. Et n'oubliez pas : depuis 2014, il est interdit de pulvériser sur les surfaces connectées aux filets d'eau, même dans l'espace privé ! L'agent constatateur veille...

Une plante mellifère tous les trois jours

Enfin un guide pratique pour choisir des plantes adaptées à nos insectes !

Ce document, téléchargeable sur le site de l'asbl Ecowal notamment (www.ecowal.be – onglet « publications ») présente une centaine de fiches descriptives de plantes mellifères, souvent locales ou acclimatées de longue date. Ces plantes ont été choisies spécialement parce qu'elles sont les principales ressources alimentaires de nos 400 espèces d'abeilles sauvages, au sens large : l'abeille domestique cache en réalité une forêt de bourdons, de guêpes, syrphes et autres abeilles solitaires. Ensemble, ces milliers d'ouvriers anonymes pollinisent nos arbres et nos plantes ; c'est peu dire que les abeilles nous nourrissent. Sous la direction du Professeur Verrecke, entomologiste de renom, ce guide invite à faire une place de choix à ces plantes dans le fleurissement urbain et domestique, pour offrir des ressources alimentaires à ces insectes. Vous y trouverez une carte d'identité de la plante, reprenant ses exigences et des variétés existant sur le marché. Allez hop, au travail !



Cap'hirondelles

Typiques de nos campagnes, ces infatigables voyageuses sont les bienvenues chez nous : placement de nids et inventaires sont au menu du printemps 2018.

La Commune de Chastre a été sélectionnée pour accueillir des supports à nids d'hirondelles dans trois de ses cimetières, avec le soutien de l'asbl Les Bocages et du Ministre de la nature René Collin. Proposées pour leur tranquillité, à proximité de plans d'eau et de ressources en boue, les morgues de Blamont, Gentinnes et Saint-Géry seront prochainement équipées de planchettes sur lesquelles les oiseaux pourront établir leur nid.

L'objectif est multiple, puisque le projet s'intègre dans le plan de gestion des cimetières (volet environnemental), qu'il vise à renforcer des colonies déjà présentes sur le territoire, et à sensibiliser le grand public. Dès lors, vous aussi, vous pouvez aider ce sympathique voyageur en nous communiquant vos observations. L'asbl Les Bocages lance en effet un vaste appel aux bénévoles pour inventorier les nids et colonies observés dans nos campagnes : prenez contact avec le service environnement pour obtenir le formulaire : nicolas.servais@publilink.be.



L'OPÉRATION « CAP' HIRONDELLES »

EST MISE EN ŒUVRE PAR



Lutte contre les Balsamines

Un peu d'exercice, les pieds dans l'eau, ça vous tente ?

Comme chaque année, le Contrat de rivière Dyle-Gette sollicite l'aide de bénévoles pour lutter contre une plante invasive en particulier, la Balsamine de l'Himalaya. Cette jolie plante colonise les fonds humide au détriment de notre flore locale, et expose les berges à l'érosion, en hiver. Du coup, il n'y a qu'une solution, c'est l'arrachage.

Le travail n'est pas compliqué (on vous expliquera à quoi ressemble la plante) mais un peu physique, le long de nos ruisseaux. Une occasion unique de visiter la commune par l'envers du décor, de faire une bonne action pour l'environnement et un peu d'exercice pendant 4 heures (ou plus, si vous êtes vraiment courageux). Seul (avec nous !), en équipe, en famille, rejoignez-nous en juillet et en août. Signalez-vous auprès du Service environnement, et tendez l'oreille, nous proposerons quelques dates dans le courant du mois de juin, pour une première action en juillet.

Faites appel aux services du CPAS !

Françoise DASTREVELLE, Présidente



L'atelier de repassage « Le Savoir Fer »

Vous pouvez déposer votre linge dans cette petite centrale de repassage qui fonctionne avec le système des titres-services (1 heure = 9 €). Le tarif est lié au temps de repassage de la manne entière, en fonction du type de vêtement.



Où ? Rue du Centre, 14 à Chastre

Horaires :

- Lundi : de 7h30 à 18h30
- Mardi : de 7h30 à 16h30
- Mercredi : de 7h30 à 17h30
- Jeudi : de 7h30 à 18h30
- Vendredi : de 7h30 à 14h (16h si nécessaire)
- Pendant les congés scolaires : tous les matins de 7h30 à 14h

Contact : Chanel Hompesch : 081/62.27.50
chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Le taxi social

Une personne fiable et bienveillante vous accompagne lors de vos déplacements (courses, rendez-vous médicaux...). Le tarif s'élève à 0,30 € /km. La première heure d'attente est gratuite et les heures suivantes sont facturées à 6,70 €. Les factures vous sont envoyées au début du mois suivant les prestations.



Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Contact : Chanel Hompesch : 081/62.27.50
chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Le service « Repas à domicile »



Des repas sains et équilibrés en liaison froide vous sont livrés à domicile 3 fois par semaine. Les menus couvrent les 5 jours ouvrables de la semaine. Vous avez le choix entre un menu général ou un menu alternatif, comprenant un potage, un plat et une collation, au prix de 6 €. Les factures vous sont envoyées au début du mois suivant les prestations.

Horaires : Livraison les lundi, mardi et jeudi en matinée

Contact : Chanel Hompesch : 081/62.27.50
chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Le service de dépannage à domicile

Ce service peut vous aider à accomplir des petits travaux intérieurs ou extérieurs d'entretien, de réparation ou d'aménagement de votre habitation. Un forfait de 12 € de l'heure par travailleur vous est demandé. Un tarif préférentiel peut cependant être appliqué en fonction de votre situation à partir d'une enquête sociale. Les factures vous sont envoyées au début du mois suivant les prestations.



Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, selon les disponibilités des agents et parallèlement à d'autres services.

Contact : Chanel Hompesch : 081/62.27.50
chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Les magasins de seconde main « Le Grenier »

Venez déposer vos vêtements, meubles, bibelots, livres, jouets en bon état dans ces 2 magasins où ce qui est donné est revendu à petits prix. Venez en même temps chiner et faire quelques emplettes.

Où ?

- Grenier « vêtements » : Rue des Magnolias, 2 à Chastre
- Grenier « bibelots et meubles » : Administration communale, Avenue du Castillon 71 à Chastre.

Horaires :

- Mercredi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 18h.

Contacts :

- Mireille Saucin : 081/62.27.31 – mireille.saucin@cpas-chastre.be
- Chanel Hompesch : 081/62.27.50 – chanel.hompesch@cpas-chastre.be



Faites appel aux services du CPAS !

L'épicerie sociale « Epi' Centre »

L'épicerie sociale met en vente des produits alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien à prix réduits. Des dons et invendus sont également fournis. La distribution des colis alimentaires se fait désormais en son sein. Des ateliers et animations y sont aussi proposés.

L'accès est déterminé sur base d'une enquête sociale.

Où ? Avenue des Cerisiers, 1 à Chastre

Horaires d'ouverture du magasin :

- Lundi et vendredi : de 9h à 12 h
- Mardi : de 10h30 à 12h
- Mercredi : de 14h30 à 17h30

Horaires des colis alimentaires : le dernier mercredi du mois de 11h à 12h

Horaires des activités :

- Atelier de couture : 3 fois par mois (2 lundis après-midi et un mardi matin)
- « Les jeudis de l'énergie » (ateliers de sensibilisation à l'énergie et au logement) : un jeudi après-midi par mois
- « Outils et moi » (centre de prêt d'outils) : tous les mercredis de 14h30 à 15h30
- « Cuisinons en famille » (ateliers culinaires) : +/- tous les 2 mois
- « Escale coquette » (atelier bien-être) : +/- 2 fois par an
- « Mieux connaître vos droits » (dans diverses matières) : à partir de septembre 2018
- Récolte de jouets : à partir de septembre 2018

Contact : Laurie Caramella : 081/62.27.66 – 010/65.20.27 – laurie.caramella@cpas-chastre.be



Françoise DASTREVELLE
Présidente du CPAS

top'art
tout pour l'artiste
... et un parking de 18 places !
du mardi au samedi, de 10h30 à 18h non-stop

**beaux-arts – loisirs créatifs
papiers – cadres**

Chée de Tirlemont 203
5030 Gembloux
(Sauvenière)

tél. 081 61 65 06
fax 081 61 65 07
info@topart-gembloux.be

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

Ré-Animez Chastre Fabriquez votre Chastrotte Adoptez-en une ancienne

Sortez votre œuvre pour le 11 juin 2018

Fête de clôture et récompense des participants le 30 juin dès 18h

Prix spéciaux pour les collectivités

Règlement et inscription sur : chastrottes-2018.blogspot.be

Infos 081/61.34.58 ou 0498/12.22.45



Quand Ecolo regarde la place de la Gare

Voilà dix ans qu'est arrivé sur la table du Conseil communal le projet de réhabilitation du site de la gare, dit « de l'ancienne Sucrerie ». Un projet intéressant, même si ECOLO (et d'autres) auraient voulu lui ajouter : une meilleure concertation avec la commune de Walhain, davantage de consultation et participation citoyenne, une moindre densité des logements et plus d'espaces verts, sans oublier des solutions efficaces aux problèmes de mobilité qui ne manqueront pas de se poser.

Pourtant, il faut avancer et changer l'image de ce quartier sinistré, peu rassurant quand on prend le train, surtout en soirée ou au petit matin, et surtout peu agréable pour ceux qui y habitent. Comment avancer ? Modestement, en remettant l'ouvrage sur le métier, en accord avec toutes les parties prenantes que l'on réunira autour de la table.

1. Régler le problème des pollutions aux nitrates et aux hydrocarbures, pas possible d'avancer sans cela.
2. Démolir tout ce qui l'exige en réutilisant un maximum des produits de la démolition sur place pour éviter le charroi. Penser « durable » à chaque étape du projet.
3. Planifier un éco-quartier plus petit qui intègre les quais, le tunnel sous voies et des espaces verts pour les habitants, jeunes ou âgés, qui s'installeront là. Le projet de 2007 pourrait servir de base. Viser la mixité sociale et mélanger commerces, habitat et petites PME.
4. Régler les questions de circulation en privilégiant les modes de déplacement doux et les voitures partagées, inciter les futurs habitants à se passer de la voiture individuelle en faisant appel aux voitures partagées et au covoiturage.
5. Inviter la SNCB et les TEC à développer l'offre de transport, surtout le week-end et en soirée : c'est l'avenir !
6. Enfin, penser à faire vivre le quartier pour lui-même et ses habitants. En faire un nouveau « cœur de village », oui. Mais sans y concentrer tous les événements et sans délaisser les autres « cœurs » de Villeroux, Cortil, Gentinnes, St-Géry ou Blanmont : ceux-ci sont encore à créer... et à animer.

Andrée Debauche, Thierry Henkart et Catherine Brusselmans,
conseillers communaux ECOLO

Vous avez envie de suivre le conseil communal mais vous n'avez pas le temps d'y assister ?

Depuis novembre 2017, nous retransmettons le conseil communal de Chastre, en direct, via Facebook.

Plus d'infos : <https://www.facebook.com/Chastre20plus>



Enseignement : Chastre, une commune où il va falloir créer des places dans les écoles

Le nombre d'élèves ne va cesser de croître dans les années à venir... environ 33.000 élèves de plus en Wallonie, à l'horizon 2030. En 2017, un budget de 20 millions d'euros est consacré à cela, pour créer environ 4500 places de plus.

D'autre part, la communauté française dispose depuis peu de la liste des communes où l'écart entre l'offre de places et la demande est jugé trop insuffisant.

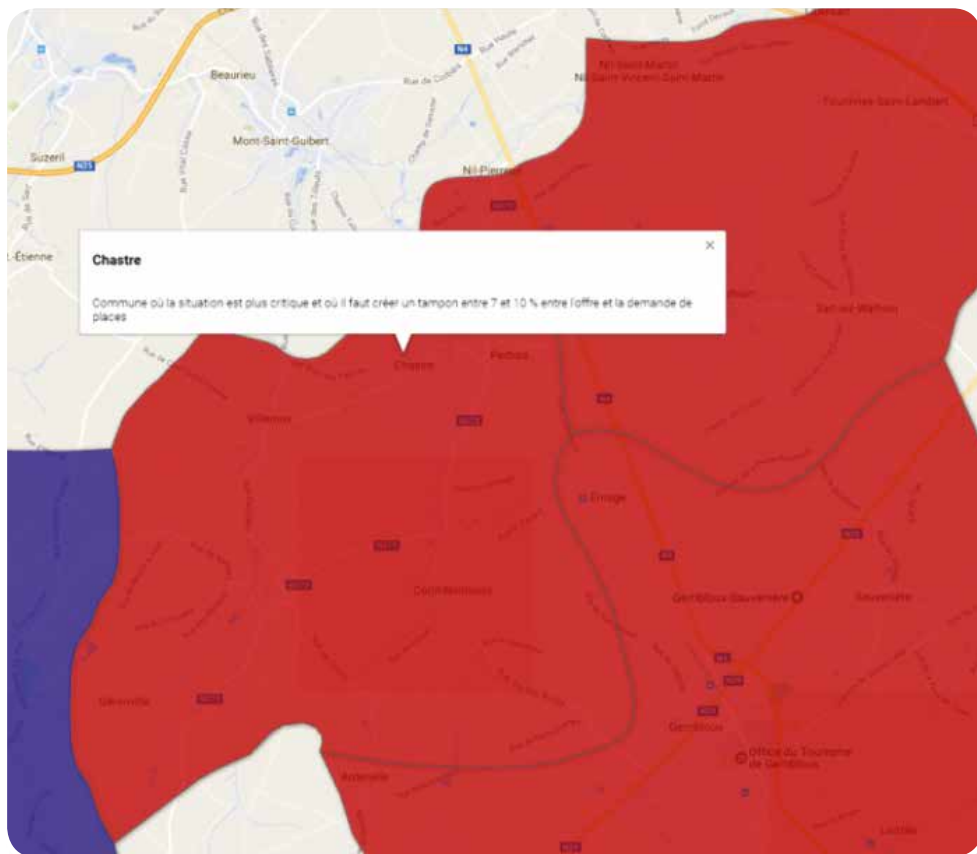
Qu'en est-il de la situation dans l'entité de Chastre ? En regardant cette carte (<http://tinyurl.com/carte-ECF-2017>) , nous constatons que, pour l'enseignement fondamental, Chastre se trouve en « zone de tension démographique » (rouge), c'est-à-dire une zone où l'on n'atteint pas un objectif de 7% d'offre excédentaire par rapport à la demande.

Le ministère de l'enseignement a envoyé une circulaire aux écoles pour un appel à projet. Le premier critère d'éligibilité est géographique. Le projet doit impérativement se situer dans une zone de tension démographique... comme à Chastre.

Le groupe Chastre 2020 a interpellé le collège lors du conseil communal du 3 mai 2017 afin de :

- Demander au cabinet de la ministre des chiffres plus précis concernant Chastre.
- Vérifier notre pyramide des âges sur la commune.
- Vérifier les capacités maximum actuelles dans les écoles
- Prévoir un plan d'investissement pour rénover et/ou prévoir une extension pour anticiper la demande et profiter des possibilités de subsides pendant qu'il est possible de rentrer des projets.
- Travailler en collaboration avec les directions d'écoles et les pouvoirs organisateurs.

Voici une carte des communes :



Les Chastrois amateurs de nature, de potagers et de jardins réunis dans le groupe Facebook 'Les Jardins de Chastre'

Lancé il y a près d'un an, le nouveau groupe Facebook '**Les Jardins de Chastre**' réunit plus de 290 membres. Tous les Chastrois sont les bienvenus. Porte ouverte à vos questions, vos échanges, vos dons, vos demandes. L'objectif est de créer dans nos villages, un lieu d'échange entre nous tous, passionnés par les vivaces, les annuelles, les légumes, les arbres fruitiers, les semis, les mares ... Questions techniques, questions pratiques, la communauté tentera de vous répondre. Il s'adresse tant aux jardiniers avertis qu'aux débutants.

Parmi les activités organisées, il y a eu un premier atelier dédié à la découverte des plantes sauvages. Une autre activité fut l'organisation d'un concours photo sur le thème de 'Verdurisation originale à Chastre'. De nombreux Chastrois ont participé et ont fait preuve d'une grande créativité dans leurs observations !

Le jury était composé de deux personnalités bien connues des Chastrois,

Emmanuelle Van Noppen, qui est une extraordinaire artiste en dessins et peintures inspirés par Dame Nature. Elle est une brillante lauréate de nombreux concours internationaux pour artistes animaliers.

Henry Brousmiche, connu pour son studio Adventures Art and Edition près de la gare,

a un riche parcours de photographe, passionné par les oiseaux, les paysages africains. Il organise aussi les concours photos et dessins Aves et les Expositions d'Art Animalier de Namur. Et ... il vient de lancer la Brasserie de Chastre !

Ensemble, ils ont sélectionné une vingtaine de nominés parmi lesquels deux lauréats ont été retenus.

Michel Raj avait soumis une photo (voir couverture) du cimetière de l'église Notre-Dame Alerne, tel qu'il l'a découvert en juin 2017, il y a aimé la verdurisation sans pesticides. Le jury lui a dédié le 1er prix pour la qualité et la composition de sa photo. Le jury fut aussi sensible à montrer ce coeur de Chastre, l'église présente depuis tant d'années, ses croix qui remontent au 18è ou 19è siècle.

Le second lauréat, **Paul-Henry Trigallez** a quant à lui, aussi retenu l'absence de pesticides le long des chemins de remembrement et à déniché un endroit proche du cimetière de Cortil, littéralement couvert de coquelicots, ce qui devient exceptionnel ! C'est la poésie de sa composition accompagnée d'un texte de Mouloudji qui a séduit le jury !

L'album photos est visible : <https://www.facebook.com/media/set/?set=oa.1223463837765450&type=3>

et le groupe vous est ouvert sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1115985028513332/>

Pour ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire sur Facebook, une adresse mail a été créée : LesJardinsdeChastre@gmail.com. Il suffit d'y déposer demandes, suggestions, etc ... et nous les ferons connaître aux membres du groupe.

Location salles communales

Le Conseil communal a récemment établi un règlement général pour l'occupation des salles communales.

Les différents tarifs de location ont été revus. En voici un bref résumé, vous trouverez le règlement complet sur notre site communal :

- Pour toute personne privée ou morale habitant à Chastre : 200 €
- Pour toute personne privée ou morale n'habitant pas à Chastre : 400 €
- Pour les associations, mouvements de jeunesse, comités des fêtes exerçant leur activité à Chastre : 200 €
- Pour les associations, mouvements de jeunesse, comités des fêtes exerçant leur activité hors du territoire de Chastre : 400 €
- Personnel communal : 100 €
- Occupation pour cause de funérailles : 75 €

Une caution de 150 € sera demandée pour chacune des occupations énoncées ci-dessus

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Patricia DONY – 010/65.44.84

Aide au remplissage des déclarations fiscales

Comme les années précédentes, des agents du SPF Finances seront présents pour vous aider à remplir vos déclarations fiscales 2018 (exercice 2017) au sein de votre administration communale, **le mercredi 13 juin 2018 de 9h à 12h et de 13h à 15h30**.

Pour éviter les files d'attente, nous vous invitons à vous présenter au guichet de la population le matin même où un ticket vous sera délivré pour l'ordre de passage.

Chaque agent du SPF peut traiter 10 déclarations / heure (soit une moyenne de 6 min. / déclaration). Le 13 juin, les agents pourront donc traiter 20 déclarations / heure, soit un total de 110 déclarations sur l'ensemble de la journée. Remarque : on parle de « déclaration » et non de « personne » : si une personne veut traiter deux déclarations, elle doit prendre deux tickets.

Informations pratiques :

- Carte d'identité obligatoire.
- Vous venez pour une autre personne ? Munissez-vous d'une copie de sa carte d'identité et d'une procuration.
- Pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, vous pouvez déjà vous faire aider.
- Vous avez reçu une proposition de déclaration simplifiée ? Vous êtes d'accord avec le contenu ? Vous ne devez rien faire !
- Vous souhaitez modifier la déclaration ? Utilisez Tax-on-web ou rendez-vous dans les bureaux ou aux permanences organisées par votre commune.
- Vous n'êtes pas disponible le 13 juin, ou vous n'avez pas pu vous procurer un ticket ? Pas de panique : vous pouvez vous rendre à la séance d'aide au remplissage de n'importe quelle autre commune du pays ! Voici les dates des permanences dans les communes environnantes :
 - o **Court-Saint-Étienne** (rue des Écoles 1) : le mardi 22/05/2018 de 9 à 12h et de 13 à 15h30
 - o **Mont-Saint-Guibert** (Grand-Rue 39) : le lundi 28/05/2018 de 9 à 12h et de 13 à 15h30
 - o **Villers-la-Ville** (rue de Marbais 37) : le mercredi 06/06/2018 de 9 à 12h et de 13 à 15h30
 - o **Walhain** (place Communale 1) : le jeudi 31/05/2018 de 9 à 12h et de 13 à 15h30

Pour plus d'informations, notamment quant au système de prise de rendez-vous, nous vous invitons à consulter les sites internet des communes concernées.

Vous pouvez également vous rendre dans les bureaux du SPF Finances (sans rendez-vous) du 02/05/2018 au 29/06/2018. En mai de 9h à 12h et en juin de 9h à 15h :

À noter, enfin, l'ouverture de bureaux éphémères :

- 26 mai de 10h à 18h : Shopping de Nivelles
- 23 juin de 10h à 18h00 : Esplanade de Louvain-La-Neuve

Agenda

Juin

8/6 : Repair Café

13/6 : Permanence du SPF Finances pour les déclarations fiscales

14/6 : Excursion des seniors à Bruxelles

16/6 : Fête de la musique

16/6 : Remise des Mérites sportifs et culturels

24/6 : Dogs and Family (au Domaine de Chastre)

Juillet

13 au 15/7 : Kermesse de St-Géry et Gentinnes

Exposition temporaire : appel aux artistes locaux

L'Echevinat de la Culture rappelle aux artistes locaux (peintres, sculpteurs, photographes,...) qu'ils ont l'opportunité d'exposer leurs œuvres pendant pour une durée d'un mois, à la Maison communale.

Un espace bien visible du public est mis à leur disposition, ainsi que les grillages nécessaires.

Cette exposition est bien entendu gratuite pour les artistes et leurs œuvres seront assurées par la Commune.

Toute personne intéressée peut obtenir des informations auprès de Madame VAN MEENSEL – 010/65.44.86 ou cecile.vanmeensel@publilink.be

Résultats du Concours du N°74

Une seule personne nous a donné la bonne réponse de ce concours consacré à la « Nécropole de Chastre », il s'agit de **Mr. Rudy PILLOY de St-Géry** que nous félicitons vivement et que nous remercions de son assiduité.

Concours du N°75

Pour ce numéro, nous vous proposons une grille de mots-croisés dont plusieurs définitions concernent notre commune. Afin de départager les éventuels gagnants, nous vous suggérons cette question subsidiaire : Combien de réponses exactes recevrons-nous pour ce concours N° 75.

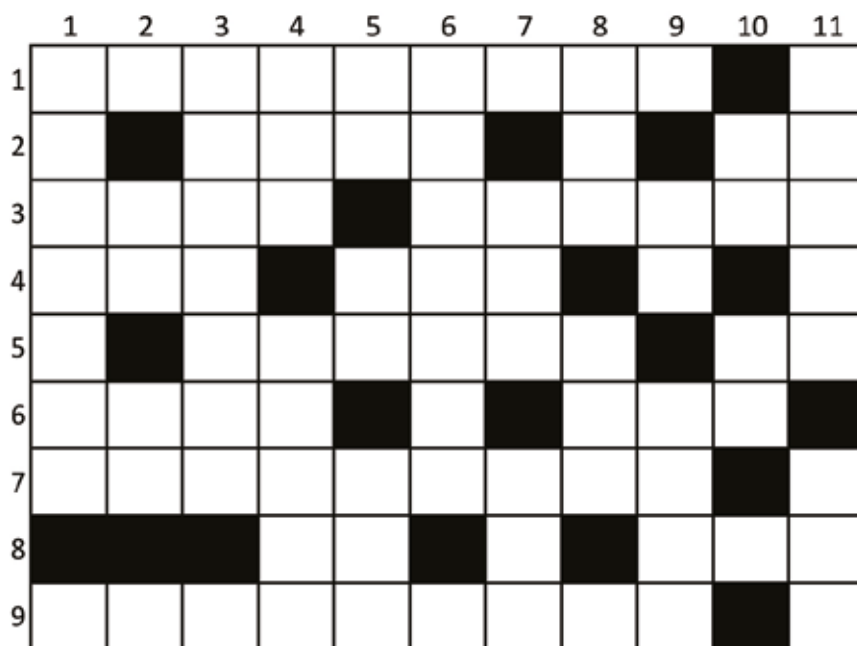
Bonne chance à tous !

Horizontalement :

- 1.- Française de chez nous – La 26ème
- 2.- Voyelle – Interpellation – Un des deux de l'idiot – article contracté
- 3.- Te transformas – Est parfois composé
- 4.- Milieu de fesse – Première moitié de la France – voyelle – Présente dans l'un de nos villages
- 5.- Termine parfois l'infinitif – Révèlent les caractères – Note
- 6.- Argile – Quart de kilo – Poème lyrique
- 7.- On le trouve à la « Tchatche » - Voyelle
- 8.- Interjection – Féminin phonétique – Centre d'humus
- 9.- On y cultive les fraises de Mont-St-Guibert – Milieu d'oxo

Verticalement :

- 1.- Dans le dos des joueurs de l'ASE Chastre – Tiers de vie
- 2.- Voyelle – Coutume - Chef de patrouille – Autre tiers de vie
- 3.- Notre centre – Achève le gel
- 4.- Chose latine – Presque recalé
- 5.- Club de foot français – Précède le sol – Meilleur à la menthe
- 6.- Sur les frites de Perbais – Plusieurs significations phonétiques
- 7.- Ne pas confondre avec zéro – Aime le compost – Moitié de chanteur
- 8.- Souvent au fond de la bouteille – Dur à la réception – Sorte de clou
- 9.- Moitié d'article – Négation – Mieux que seul
- 10.- Note – Article – Sentiment phonétique
- 11.- Soeur de la « lambada » - Achève les chevaux



Pharmacie SEVRIN

Rue de l'État 22 - 1450 St. Géry
pharmacie.sevrin@skynet.be
071 87 91 31



Heures d'ouverture :
lun - mar - jeu - ven de 9 à 12h - 14 à 18h30
mer - sam de 9 à 12h

EURO PRESSING WALHAIN sprl



Nettoyage à sec
Blanchisserie
Nettoyage cuir - daim - tapis
Chaussée de Namur 39, Bte 1
1457 Nil-Saint-Vincent (Walhain)
Tel: 010 65 18 58

Ouvert :

Le lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 13h

SPORT

CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM
ECOLE DE JUDO

www.sport-culture.be
010 400 501

SARIS

LEADING
IN TRAILERS

NOUVEAU



REMORQUES
'SARIS'
636,50€ TTC

L'OASIS
DES
LOISIRS

69 chaussée de Gembloux
TONGRINNE (Sombrefe) - 071/88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be

Funérailles Eugène TASSIN

Nous réalisons
tous travaux de cimetière

À VOTRE SERVICE
JOUR & NUIT - 7 JOURS SUR 7

10 rue Chapelle St-Anne - 1457 Walhain
(face au centre sportif)

010 655 205 - 0476 299 019
tassin.walhain1457@gmail.com

Partout en Belgique et à l'étranger
sur simple appel téléphonique

- Funérarium • Salle de réception
- Parking aisé • Toutes assurances décès
- Créations et embaumements
- Grand choix de fleurs, plaques souvenirs
- Monuments funéraires
- Nous rédigeons vos avis nécrologiques, faire-part, remerciements, souvenirs, anniversaires.



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - PISCINE - VENTILATION



Sanitaire and Co

Dans votre région

SOMBREFFE

www.chauffage-plomberie.be

0494 45 85 85

contact@sanitaireandco.be

Réalisation salle de bain
Plomberie générale
Chauffage central
VMC Ventilation simple
et double flux
Sauna Hammam Piscine

Promo chaque mois
Devis gratuit
RDV & CHANTIER
le week-end sans supplément



PROMO
1 PISCINE =
1 ROBOT GRATUIT*



Ase Concept SPRL

*Voir condition

Un RDV pour l'entretien de votre Audi dans les 8 jours ?!
Chez Delvaux Percy, c'est possible !



Delvaux Percy

Chaussée de Wavre, 63 | 5030 Gembloux
081 61 03 46 | www.delvauxpercy.be

DP
DELVAUX PERCY